

**A l'attention de Jean-Pierre JOUYET,
Secrétaire d'Etat chargé des affaires
européennes**

Paris, le 19 février 2008

Objet : Priorités de la Présidence française de l'Union européenne en 2008

Monsieur le Ministre,

Je me permets de vous contacter au nom de Transparence-International (France) et du « EU Advocacy Working Group » (EUWAG), section et groupe de l'ONG Transparency International, pour attirer votre attention sur les priorités de la Présidence française de l'Union européenne en 2008.

Nous notons avec intérêt que ces priorités comportent notamment la transparence des marchés financiers et la promotion de la participation des citoyens européens.

Nous souhaitons mettre en avant l'importance de favoriser l'accès à l'information et la coopération judiciaire en matière pénale au niveau européen, éléments essentiels pour une mise en œuvre efficace des priorités de la Présidence française en 2008.

Nous considérons plus particulièrement qu'une application homogène au niveau européen de la responsabilité sociale des entreprises est un vecteur essentiel pour une bonne information citoyenne et un moyen d'améliorer la transparence financière. Deux mesures nous semblent primordiales à ce titre : la publication des informations éthiques dans les rapports annuels de sociétés cotées et non cotées et l'indication des critères éthiques pris en compte dans les rapports annuels des gestionnaires d'actifs.

Nous constatons également que la présidence française anticipera la mise en œuvre du Traité européen simplifié. Nous soulignons la nécessité de promouvoir un suivi permanent des systèmes anti-corruption dans les Etats membres, les Etats candidats et les Etats voisins de l'Union européenne.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.



Daniel Lebègue
Président de TI (France)